



FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS



Siret : 810 347 906 00010
Activité : 95 97 0197197

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. Article R4227-28 du code du travail.

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- ⇒ Évacuer le public présent sur le lieu de l'incendie,
- ⇒ Utiliser un extincteur et intervenir face à un début d'incendie,
- ⇒ Alerter ou faire alerter,
- ⇒ Accueillir les secours.

PEDAGOGIE ET AUXILIAIRES

Techniques pédagogiques	Auxiliaires pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Exposé interactif à l'aide d'un diaporama.• Démonstrations pratiques d'extinction de feux.	Vidéo projecteur avec un diaporama personnalisé et adapté à l'entreprise. Extincteurs (eau+ CO2). Générateur de flamme. Mises en situation Un aide mémoire par apprenant.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorique (1h30)	Pratique (01h30)
<ul style="list-style-type: none">• La réglementation.• La combustion (définition, le triangle de feu).• Modes de propagation de l'incendie (projection, rayonnement, convection et combustion).• Développement du feu (les causes, les conséquences).• L'extinction (les classes de feux, les méthodes d'extinction).• Les agents extincteurs (l'eau, les poudres et le CO2).• Les extincteurs (caractéristiques et fonctionnement).• Le robinet incendie armé (caractéristiques et mode de fonctionnement).• Informer sur l'utilisation du robinet incendie armé.• L'alarme (les différents types d'alarme).• L'alerte (comp d'un message d'alerte et les numéros d'urgence).	Manipuler et utiliser des extincteurs sur un feu réel.

Observation : L'ensemble des mises en situation se déroulent sous la responsabilité du chargé de prévention à qui il appartient d'indiquer les conditions particulières de l'entreprise.

PLANNING NIS

Formation s'adapte aux spécificités, aux contraintes et aux besoins de votre entreprise. Le planning de formation sera réalisé en concertation afin d'assurer la cohérence et la progression de la formation.

LIEUX

Sur le site de l'entreprise afin de personnaliser la formation et de maintenir les apprenants dans un milieu connu.

COUT

Un devis sera réalisé au plus juste, tenant compte des sollicitations formulées.

PERSONNEL CONCERNÉ

Selon la réglementation en vigueur, chacun des salariés de l'entreprise doit être à même d'intervenir et d'agir, donc de manipuler les extincteurs.

EFFECTIFS

Des groupes de 10 à 15 salariés peuvent être constitués afin de conserver l'efficacité pédagogique.

DURÉE

Trois heures de face à face pédagogique sont nécessaires à cette formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

FORMATEURS

NIS Formation Sarl met à votre disposition des personnels professionnels, qualifiés. Tous nos intervenants sont Experts Métier et/ou formateurs professionnels, ils sont les garants de notre expertise.

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à chacun des apprenants, en fin de formation. Le registre de sécurité de l'entreprise sera renseigné. Nous établirons un procès-verbal de formation qui sera remis au responsable hiérarchique.

SECURITE

Le port des E.P.I est obligatoire pendant les phases d'apprentissage. Au cours de la formation, NIS Formation Sarl agira conformément aux obligations légales du code du travail, mais également aux exigences des assurances (ESI règle ASAD 26 moteur).